

Image not found or type unknown



Problème voiture garanti encore 1 mois

Par **vandebergue**, le **08/04/2009** à **16:25**

j'ai une voiture C5 depuis 2007 encore garanti 1 mois
depuis environ 3 mois la voiture se met au ralenti et perd de sa puissance elle va au garage
elle est soi-disant réparée(reprogrammée)mais le problème revient environ 15 jours plus tard
la voiture est déjà allée au garage Citroen 4 fois
En fait je ne suis plus rassurée en la conduisant,et pour les longs trajets alors!!
quel recours j'aurai quand elle ne sera plus sous garanti?
quel document dois-je demander au garagiste?
Merci de me donner une réponse